

LUNDI, 15 JUIN 2020

AVIS PUBLIC

La mairesse fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe selon l'article 176.2.2 CM

Faits saillants du rapport financier

Pour l'exercice financier que s'est terminé le 31 décembre 2019, les revenus de fonctionnement de la Municipalité de Saint-Lucien se sont élevés à 2 043 155 \$ et les revenus d'investissement à 256 176 \$, les dépenses de fonctionnement à 2 682 921 \$ et des affectations pour 153 973 \$. Après avoir procédé aux diverses transactions comptables, l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales est de 237 456 \$ établissant l'excédent de fonctionnement non affecté de 244 704 \$ au 31 décembre 2019.

Faits saillants du rapport du vérificateur externe

Les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Lucien au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ces actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Diane Bourgeois, Mairesse

Questions / Commentaires

Veillez noter que les citoyennes et les citoyens qui désirent soumettre des questions et/ou des commentaires au sujet du rapport du maire peuvent les faire parvenir au plus tard le **lundi, 29 juin** à l'adresse courriel suivante : direction@saint-lucien.ca.